

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité Sociale

15 جوان 2021

communiqué de presse

Élection de l'Algérie au Conseil d'Administration
de l'Organisation Internationale du Travail (O.I.T)

La Conférence Internationale du Travail, a élu l'Algérie, ce jour le 14 juin 2021, comme membre du groupe des Gouvernements au Conseil d'Administration de l'Organisation Internationale du Travail) O.I.T) pour une période de trois ans (de juin 2021 à juin 2024), en obtenant 208 voix du collège électoral gouvernemental, et ce, à l'occasion des travaux de la 109^{eme} session de la Conférence Internationale du Travail qui se déroule par visioconférence à Genève (Suisse).

L'Algérie sera représentée au sein du Conseil d'Administration de l'O.I.T en tant que membre adjoint au titre du siège dit « flottant », attribué à tour de rôle à l'Afrique et aux deux Amériques à chaque mandat.

Cette élection constitue un important acquis pour l'Algérie au sein de cette organisation internationale et une reconnaissance des Etats membres du rôle actif de l'Algérie au sein de l'O.I.T et des efforts consentis pour promouvoir l'agenda du travail décent et la justice sociale.

Le Conseil d'Administration est l'organe exécutif de l'Organisation Internationale du Travail. Il exerce deux types de fonction: d'une part, une fonction de contrôle du Bureau International du Travail, d'autre part, un certain nombre de fonctions propres portant sur le fonctionnement de l'Organisation Internationale du Travail et sur des questions relatives aux normes internationales du travail.